

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	47 403	15 955	31 448	12 603
	Autres immobilisations corporelles	3 499	1 192	2 307	3 473
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	50 902	17 148	33 755	16 076
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	489 907		489 907	258 716	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	489 907		489 907	258 716
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		540 809	17 148	523 662	274 791
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	504 616	242 252
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres	504 616	242 252
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	504 616	242 252
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 307	6 720
	Dettes fiscales et sociales	8 860	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 878	25 820
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	19 046	32 540
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		523 662	274 791
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an		19 046	32 540
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	8 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	5	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	237 636	22 848
	Total des produits d'exploitation	237 641	22 848
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	131 811	19 356
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 380	
	Rémunération du personnel	64 653	
	Charges sociales	26 096	
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 687	3 461
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	14	31
	Total des charges d'exploitation	237 641	22 848
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	237 641	22 848
	TOTAL DES CHARGES	237 641	22 848
	EXCEDENT ou DEFICIT		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **523 662 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **237 641 euros**
 - un total charges de **237 641 euros**
 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12 mois**

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **FONDS DE DOTATION RISE - Our World Heritage** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Informations générales

1) Objet social du fonds de dotations

Le fonds de dotation "RISE - Our World Heritage" a pour objet de réaliser une ou plusieurs missions d'intérêt général contribuant à accélérer la transition écologique et sociale et la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.

2) Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'objectif est de mettre en exergue des approches complémentaires à celles basées sur les technologies pour faire face à la crise climatique et à l'extinction de la biodiversité. Ces approches sont basées sur d'autres types de savoirs comme les savoirs traditionnels et ceux des peuples

Les moyens d'actions du fonds sont notamment :

- Le développement, la création, la production, la post production, la diffusion, la fabrication, le conseil, l'étude, l'adaptation, la distribution, l'édition de tous produits, brevets, licences, marques dans les domaines audiovisuel, cinématographique (court ou long métrage) télévisuel, vidéo, littérature et radio.

- Toutes prestations de recherche scientifique et technique de formation et de communication

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

se rapportant aux activités ci-dessus mentionnées.

- L'élaboration de rapports, le plaidoyer, et l'influence auprès des gouvernements, institutions internationales, et plus généralement tous les acteurs de la société.

- L'organisation de conférences, la création et la gestion d'événements ainsi que la production et diffusion de contenus pédagogiques sur ces sujets.

- Le versement de bourses à des artistes, sportifs, scientifiques ;

- La constitution et l'animation de réseaux de spectateurs et l'information du public sur les activités du Fonds et l'actualité scientifique et sportive ;

- L'organisation d'ateliers de cours, de stages et formation et toute activité dans le domaine de la transition écologique et sociale, du sport et plus généralement dans tous les domaines pouvant s'y rattacher

- Des actions de coopération avec des organismes culturels et le soutien à tout projet en faveur de la promotion de la transition écologique et sociale, et du sport.

3) Moyens mis en oeuvre

Ce fonds de dotations a vocation à recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre directement par lui ou d'autres organismes sans but lucratif.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **523 662 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 237 641 euros** et un total **charges de 237 641 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 0 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif abrogeant le règlement N°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

La dotation est qualifiée de dotation consommable quand le patrimoine peut être, pour tout ou partie, consommé par la fondation pour l'accomplissement de son objet. Le compte 1089 « Dotations consommables inscrites au compte de résultat » constate le montant prélevé sur la dotation pour financer le budget d'action du fonds de dotation, des missions d'intérêt général et des frais de fonctionnement avec pour contrepartie le compte 7532 « Quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat ».

La détermination de ce montant suit des règles définies par le règlement ANC 2018- 06 art. 214-2. La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice. L'objectif est d'équilibrer le résultat de chaque exercice à partir du déficit avant consommation et ce dans la mesure où la dotation est suffisante.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	2 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales et agenc	Linéaire	10 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

RISE OUR WORLD HERITAGE

14, chemin du Funiculaire
38660 PLATEAU DES PETITES ROCHES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au conseil d'administration du fonds de dotation RISE OUR WORLD HERITAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de RISE OUR WORLD HERITAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président les documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montbonnot Saint Martin, le 25 juin 2024

SAS BBM & Associés

Signé électroniquement le 25/06/2024 par
Antoine Sirand



Antoine SIRAND
Commissaire aux Comptes



FONDS DE DOTATION RISE - Our World Heri

14 CHEMIN DU FUNICULAIRE
CHEZ M. NICOLAS PLAIN
38660 PLATEAU DES PETITES ROCHES

Exercice clos le 31/12/2023



Ekosphère

3 Chemin du vieux chêne - 38240 MEYLAN

Tél. 04 76 04 04 10 . e-mail : contact.meylan@ekosphere.biz

SAS au capital de 160 000 € - RCS Grenoble B 349 333 690 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Grenoble

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	47 403	15 955	31 448	12 603
	Autres immobilisations corporelles	3 499	1 192	2 307	3 473
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	50 902	17 148	33 755	16 076
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	489 907		489 907	258 716
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	489 907		489 907	258 716
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		540 809	17 148	523 662	274 791
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	504 616	242 252
	Ecarts de réévaluation Réserves Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres	504 616	242 252
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	504 616	242 252
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 307 8 860	6 720
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	6 878	25 820
	Total des dettes	19 046	32 540
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		523 662	274 791
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an		19 046	32 540
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

12 mois

8 mois

		12 mois	8 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	5	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	237 636	22 848
	Total des produits d'exploitation	237 641	22 848
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	131 811	19 356
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 380	
	Rémunération du personnel	64 653	
	Charges sociales	26 096	
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 687	3 461
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	14	31
	Total des charges d'exploitation	237 641	22 848
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	237 641	22 848
	TOTAL DES CHARGES	237 641	22 848
	EXCEDENT ou DEFICIT		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	10/05/2022 31/12/2022	8 mois	Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES							
Ventes de marchandises							
- Achats de marchandises							
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE (a)							
Production vendue							
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE							
- Achats stockés approvisionnement							
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance directe		7 362		4 140		3 222	77,81
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)		(7 362)		(4 140)		(3 222)	77,81
MARGES (Commerciale + Production)		(7 362)		(4 140)		(3 222)	-77,81
- Achats non stockés (c)		18 304		423		17 881	N/S
- Autres charges externes (c)		106 146		14 793		91 353	617,55
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		131 811		19 356		112 456	580,99
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)		(131 811)		(19 356)		(112 456)	-580,9
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes sur rémunérations		1 373				1 373	
- Autres impôts et taxes		7				7	
- Salaires et traitements		64 653				64 653	
- Charges sociales		26 096				26 096	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		(223 940)		(19 356)		(204 584)	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions							
+ Autres produits d'exploitation		237 641		22 848		214 792	940,09
+ Transfert de charges d'exploitation							
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions		13 687		3 461		10 226	295,48
- Autres charges de gestion courante		14		31		(18)	-56,55
RÉSULTAT EXPLOITATION							
Bénéfice-perte sur opérations en commun							
+ Produits financiers							
- Charges financières							
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS							
Produits exceptionnels							
- Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL							
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices							
RÉSULTAT DE L'EXERCICE							

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **523 662 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **237 641 euros**
 - un total charges de **237 641 euros**
 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12 mois**

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **FONDS DE DOTATION RISE - Our World Heritage** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Informations générales

1) Objet social du fonds de dotations

Le fonds de dotation "RISE - Our World Heritage" a pour objet de réaliser une ou plusieurs missions d'intérêt général contribuant à accélérer la transition écologique et sociale et la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.

2) Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'objectif est de mettre en exergue des approches complémentaires à celles basées sur les technologies pour faire face à la crise climatique et à l'extinction de la biodiversité. Ces approches sont basées sur d'autres types de savoirs comme les savoirs traditionnels et ceux des peuples

Les moyens d'actions du fonds sont notamment :

- Le développement, la création, la production, la post production, la diffusion, la fabrication, le conseil, l'étude, l'adaptation, la distribution, l'édition de tous produits, brevets, licences, marques dans les domaines audiovisuel, cinématographique (court ou long métrage) télévisuel, vidéo, littérature et radio.

- Toutes prestations de recherche scientifique et technique de formation et de communication

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

se rapportant aux activités ci-dessus mentionnées.

- L'élaboration de rapports, le plaidoyer, et l'influence auprès des gouvernements, institutions internationales, et plus généralement tous les acteurs de la société.

- L'organisation de conférences, la création et la gestion d'événements ainsi que la production et diffusion de contenus pédagogiques sur ces sujets.

- Le versement de bourses à des artistes, sportifs, scientifiques ;

- La constitution et l'animation de réseaux de spectateurs et l'information du public sur les activités du Fonds et l'actualité scientifique et sportive ;

- L'organisation d'ateliers de cours, de stages et formation et toute activité dans le domaine de la transition écologique et sociale, du sport et plus généralement dans tous les domaines pouvant s'y rattacher

- Des actions de coopération avec des organismes culturels et le soutien à tout projet en faveur de la promotion de la transition écologique et sociale, et du sport.

3) Moyens mis en oeuvre

Ce fonds de dotations a vocation à recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre directement par lui ou d'autres organismes sans but lucratif.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **523 662** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 237 641** euros et un total **charges de 237 641** euros, dégageant ainsi un **résultat de 0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

La dotation est qualifiée de dotation consommable quand le patrimoine peut être, pour tout ou partie, consommé par la fondation pour l'accomplissement de son objet. Le compte 1089 « Dotations consommables inscrites au compte de résultat » constate le montant prélevé sur la dotation pour financer le budget d'action du fonds de dotation, des missions d'intérêt général et des frais de fonctionnement avec pour contrepartie le compte 7532 « Quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat ».

La détermination de ce montant suit des règles définies par le règlement ANC 2018- 06 art. 214-2. La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice. L'objectif est d'équilibrer le résultat de chaque exercice à partir du déficit avant consommation et ce dans la mesure où la dotation est suffisante.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	2 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales et agenc	Linéaire	10 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt.p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 038		31 366			47 403
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 499					3 499
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 537		31 366			50 902
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		19 537		31 366			50 902

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 435	12 520		15 955
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
CORPORELLES	Matériel de bureau, mobilier	26	1 166		1 192
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
CORPORELLES	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 461	13 687		17 148
TOTAL		3 461	13 687		17 148

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2023

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES			
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 307	3 307		
	Personnel et comptes rattachés	2 536	2 536		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 266	3 266		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 058	3 058		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	6 878	6 878		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	19 046	19 046		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		2 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FACTURES NON PAR.	2 522	2 522
Dettes fiscales et sociales CHARGES A PAYER - TA + FCP	147	147

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	265 100	500 000	260 484	504 616
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	265 100	500 000	260 484	504 616

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels	765 100	260 484		504 616
Total	765 100	260 484		504 616
Legs et donations				
Total				
TOTAL	765 100	260 484		504 616